

15 sep 2017 -16:54

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2017

Conclusion d'un accord de licences d'entreprises en ce qui concerne les produits de datamining

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation pour la conclusion d'un accord de licences d'entreprises, pendant 7 ans, pour l'utilisation de produits de datamining.

L'objet du marché consiste en la conclusion d'un accord de licences d'entreprises (ALE) en ce qui concerne les produits de datamining, plus précisément l'utilisation de licences y compris le support et la maintenance sur tous les produits de *datamining* actuels et futurs pour toutes les administrations du SPF Finances, et ce sans limitation en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs. Outre l'utilisation proprement dite des licences, le but est aussi de pouvoir commander des formations, des services d'installation et des services de conseils analytiques par des *dataminers* auprès du même adjudicataire, et ce en vue d'une approche efficace et cohérente des systèmes et techniques de *datamining*.

Le SPF Finances interviendra en outre en tant que centrale d'achats pour d'autres autorités, dont notamment le SPF Économie, le SPF Justice et la police fédérale, pour lesquels les mêmes conditions s'appliqueront.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>